

CONCOURS IFD DU MEILLEUR RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE FSI COMPETITION FOR BEST SUSTAINABILITY REPORT

www.ifd-fsi.org / rapport-reporting@ifd-fsi.org

IFD FSI

Initiative
Finance
Durable
Finance
Sustainability
Initiative

GRILLE D'ÉVALUATION POUR LE CONCOURS IFD DU MEILLEUR RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

INSTRUCTIONS

L'évaluation porte sur le rapport en tant que tel, plutôt que sur la performance ESG de l'entreprise

L'évaluation du rapport doit se faire de la **perspective des investisseurs**; une attention particulière doit donc être portée à déterminer si l'information est pertinente, importante et utile à la prise de décision pour les investisseurs

Un score est attribué à chaque critère

« Rapport » dans cette grille signifie un rapport de développement durable (PDF, imprimé ou en ligne) ou toute autre reddition de comptes ESG suffisamment complète pour constituer l'équivalent d'un rapport (par exemple, du contenu structuré sur des pages Web, interactives ou non)

Il y a potentiellement un prix par secteur SICS^{MC}

Pour être éligible à un prix, le score minimal basé sur cette grille d'évaluation est de 50 % (soit 62,5/125 points)

Toutefois, la grille doit être complétée pour tout rapport se méritant un score de plus 20 % (soit 25/125 points), car elle sera remise à l'entreprise sur demande

#	POINTS	CRITÈRE	EXPLICATION
PARTIE I - CRITÈRES D'ÉVALUATION PRÉDÉTERMINÉS (SCORE GLOBAL DE 100)			
1	5	Est-ce que le rapport est a) facile à trouver et b) facile à lire?	Pour a) considérer des facteurs comme l'emplacement sur le site Web, les options de téléchargement, la navigabilité. Pour b) considérer si l'information est clairement présentée (facile à trouver, facile à comprendre, avec des graphiques et des visuels attrayants qui aident à comprendre le contenu du rapport), la longueur du rapport, les versions multilingues, les références et repères, etc.
2	15	Est-ce que le rapport satisfait au principe de « matérialité » (importance relative) ? - Est-ce que le rapport identifie clairement les facteurs ESG qui sont les plus significatifs pour la stratégie et les activités de l'entreprise ? - Est-ce que le rapport explique clairement le mécanisme et le processus d'identification des facteurs significatifs? Est-ce que le rapport fournit une définition de l'importance relative de chacun de ces facteurs pour l'entreprise ? - Est-ce que le rapport explique clairement le lien entre la performance ESG de l'entreprise et sa stratégie et ses activités quotidiennes ?	L'importance relative (« matérialité ») est une considération fondamentale en reddition de comptes financière, et elle l'est tout autant en reddition de comptes ESG. Toutefois, la détermination de ce qui constitue un enjeu important est spécifique à chaque entreprise et devrait donc faire l'objet d'une explication détaillée. D'une manière générale, une information ou un enjeu est considéré comme important s'il a le potentiel d'influencer la prise de décision (de manière positive ou négative) des investisseurs, créanciers et autres décideurs, ou la détermination de la valeur de l'entreprise. Suggestions de ressources à consulter : - Normes GRI : GRI101: Foundation, page 10 - SASB : https://www.sasb.org/materiality/important/ - SASB : http://materiality.sasb.org/?hsCtaTracking=28ae6e2d-2004-4a52-887f-819b72e9f70a%7C160e7227-a2ed-4f28-af33-dff50a769cf4 ; Cet organisme a identifié les facteurs les plus significatifs pour chaque secteur d'activité SICS ^{MC} à partir d'un rigoureux processus d'évaluation, de consultation et de validation. Veuillez aussi évaluer si le rapport établit une relation entre les facteurs ESG identifiés et traités dans le rapport et la stratégie et les activités de l'entreprise.

CONCOURS IFD DU MEILLEUR RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE FSI COMPETITION FOR BEST SUSTAINABILITY REPORT

www.ifd-fsi.org / rapport-reporting@ifd-fsi.org

IFD FSI

Initiative
Finance
Durable
Finance
Sustainability
Initiative

#	POINTS	CRITÈRE	EXPLICATION
3	5 (a) 5 (b) 5 (c) 5 (d)	Est-ce que le rapport contient des indicateurs pertinents en lien avec les facteurs les plus significatifs : a) Des indicateurs spécifiques, quantitatifs et mesurables ? b) Une explication de la performance de l'entreprise relativement à ces indicateurs ainsi que des actions et mesures correctives à mettre en place, le cas échéant ? c) Des objectifs mesurables et des cibles pour les années futures (avec dates ou échéanciers) ? d) Une vision et des objectifs à plus long terme ?	Par exemple, évaluer si le rapport contient des indicateurs spécifiques en lien avec les facteurs ESG identifiés et traités, ainsi qu'une explication de la performance de l'entreprise relativement à ces indicateurs, au fil du temps (sur plusieurs années) et vis-à-vis de ses pairs (entreprises comparables) ou d'un indice de référence (il ne s'agit pas d'évaluer la performance de l'entreprise sur ces facteurs, mais bien la divulgation de cette performance). Également, évaluer si le rapport contient de l'information à propos des plans à moyen et long terme à propos des facteurs ESG identifiés et traités, y compris des cibles précises relativement aux indicateurs mesurés et rapportés. Par exemple, évaluer si l'entreprise inclut une vision et des objectifs à moyen et long terme (3 ans, 5 ans, plus de dix ans).
4	5	Est-ce que le rapport satisfait aux principes de transparence et d'équilibre?	Il s'agit de notions de base quant à la qualité de toute reddition de comptes financière et extra-financière. Suggestions de ressources à consulter : - Normes GRI : GRI101: Foundation, pages 13-16
5	5	Est-ce que le rapport satisfait au principe de fiabilité et d'exhaustivité et est-ce que le rapport est assujéti à un processus de vérification externe en partie ou en totalité?	Il est question d'évaluer dans quelle mesure les données recueillies pour un ou plusieurs indicateurs, ou encore pour l'ensemble du rapport sont fiables et complètes, si elles ont été colligées par le biais d'un rigoureux processus interne et si elles ont fait l'objet d'une vérification externe par une tierce partie indépendante. Par exemple, certains indicateurs font peut-être l'objet d'un processus de collecte rigoureux et vérifié, même si l'ensemble du rapport n'est pas assujéti à un processus de vérification externe. Suggestions de ressources à consulter : - Normes GRI : GRI101: Foundation, page 15, GRI102: General Disclosures, page 41
6	5	Est-ce que le rapport satisfait aux autres principes de contenu? - Implication des parties prenantes - Contexte du développement durable/ESG	Ces notions sont empruntées aux Normes GRI, mais s'appliquent à toute reddition de comptes de développement durable. Suggestions de ressources à consulter : - Normes GRI : GRI101: Foundation, pages 8-12
7	5	Est-ce que le rapport satisfait aux autres principes de qualité? * Comparabilité * Précision * Ponctualité * Clarté	Il s'agit de notions de base quant à la qualité de toute reddition de comptes financière et extra-financière. Suggestions de ressources à consulter : - Normes GRI : GRI101: Foundation, pages 13-16
8	10	Est-ce que le rapport explique clairement le lien, de manière qualitative ou quantitative, entre la performance ESG de l'entreprise et sa performance financière? Est-ce que le rapport contient de l'information à propos de la performance financière de l'entreprise?	Par exemple, est-ce que le rapport établit une relation qualitative ou quantitative entre les facteurs ESG identifiés et traités dans le rapport et leur impact sur la performance financière ou la création de valeur de l'entreprise (par exemple, plus/moins de revenus, coûts plus/moins élevés, gain/perte de valeur d'un actif, croissance plus/moins forte, plus/moins de risques).

CONCOURS IFD DU MEILLEUR RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE FSI COMPETITION FOR BEST SUSTAINABILITY REPORT

www.ifd-fsi.org / rapport-reporting@ifd-fsi.org

IFD FSI

Initiative
Finance
Durable
Finance
Sustainability
Initiative

#	POINTS	CRITÈRE	EXPLICATION
9	5 (a) 5 (b)	Est-ce que le rapport contient de l'information pertinente à propos des pratiques de gouvernance de l'entreprise? a) Gouvernance d'entreprise b) Gouvernance de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE), du développement durable et/ou des facteurs ESG	L'information sur la gouvernance d'entreprise est habituellement intégrée par un renvoi à d'autres documents de divulgation; veuillez évaluer la facilité à trouver et à assimiler cette information afin de comprendre les pratiques de gouvernance d'entreprise de l'entité. Par exemple : Circulaire d'information de la direction, Circulaire de sollicitation de procurations, Notice annuelle, politiques, chartes, etc. Par ailleurs, il est également utile que l'entreprise divulgue de façon plus spécifique la structure de gouvernance des facteurs ESG, notamment par exemple si l'entreprise démontre une approche structurée au niveau de la responsabilité sociale d'entreprise, du développement durable et/ou de l'intégration des facteurs ESG à la stratégie d'entreprise. Une imputabilité claire jusqu'au conseil d'administration (l'instance de gouvernance) relativement à l'identification des facteurs ESG les plus significatifs démontre une plus grande intégration à la stratégie d'entreprise et vaut plus de points.
10	5	Est-ce que des protocoles de mesures (GHG Protocol, ISO, etc.) ou encore des référentiels de reddition de comptes (GRI, SASB, IIRC, CDP) sont utilisés dans le rapport?	Dans une perspective de comparabilité, de fiabilité, et de plusieurs autres notions évoquées dans cette grille, il peut être souhaitable pour les entreprises d'utiliser des protocoles ou référentiels largement répandus. Il est tout aussi utile de constater si l'entreprise réfère explicitement à de tels cadres, même si elle n'est pas en mesure de s'y conformer pleinement.
11	5	Reddition de comptes ESG autre que dans le rapport de développement durable : est-ce que l'information ESG est incluse dans le rapport de gestion de l'entreprise et est-ce qu'il y a concordance avec les facteurs significatifs mentionnés dans le rapport de développement durable?	Par le biais d'un survol des tables des matières et d'une recherche de mots clés, déterminés en fonction du contenu du rapport de développement durable et des facteurs les plus significatifs de l'entreprise et de son secteur, veuillez évaluer si l'entreprise inclut de l'information ESG dans son rapport de gestion de fin d'exercice (pour la période correspondant au rapport de développement durable).
12	10	Est-ce que l'information du rapport influence votre perception de l'entreprise en tant qu'investisseur (voir les questions à droite)	<p>a) Est-ce que le contenu du rapport fournit des informations utiles à votre réflexion quand à votre décision d'investir dans cette entreprise?</p> <p>b) Est-ce que ce contenu est utile à votre évaluation de la croissance éventuelle de l'entreprise?</p> <p>c) Est-ce que ce contenu est utile à votre évaluation de la compétence et du leadership de l'équipe de direction et de sa capacité à mobiliser les ressources de façon à générer un profit et une performance durables?</p> <p>d) Est-ce que ce contenu est utile à votre évaluation de son degré de risque?</p> <p>e) Est-ce que ce contenu est utile à votre évaluation de son degré de compétitivité?</p> <p>f) Est-ce que ce contenu est utile à votre évaluation de l'entreprise en tant qu'employeur de choix?</p> <p>g) Est-ce que le contenu soulève des questionnements pour lesquels les réponses ne sont pas fournies?</p> <p>Outres les réponses plutôt qualitatives à ces questions, pouvez-vous faire un lien entre l'information dans le rapport et a) la croissance des produits, b) les marges bénéficiaires, c) le coût du capital ou d) le multiple ou le taux d'escompte qui seraient utilisés aux fins d'évaluation (ou toute autre mesure de création de valeur)?</p>
100		= Score total pour la Partie I	

CONCOURS IFD DU MEILLEUR RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE FSI COMPETITION FOR BEST SUSTAINABILITY REPORT

www.ifd-fsi.org / rapport-reporting@ifd-fsi.org

IFD FSI

Initiative
Finance
Durable
Finance
Sustainability
Initiative

#	POINTS	CRITÈRE	EXPLICATION
PARTIE II - CRITÈRES D'ÉVALUATION SUR MESURE (SCORE GLOBAL DE 20)			
		Un ou plusieurs critères déterminés par le jury pour un total de 20 points	Les critères sur mesure peuvent être basés sur des questions d'ordre général ou spécifiques au secteur. Ils doivent pouvoir s'appliquer à toutes les entreprises d'un même secteur SICS ^{MC} . Ils peuvent reprendre des éléments des critères d'évaluation prédéterminés, pour en amplifier l'impact. Veuillez documenter les critères retenus et en expliquer la pertinence.

20	= Score total pour la Partie II	
----	---------------------------------	--

PARTIE III - POINTS BONIS À LA DISCRÉTION DU JURY			
	5	Points bonis à la discrétion du jury : a) Est-ce que vous considérez que le rapport de l'entreprise mérite des points bonis en vertu de sa plus petite taille (capitalisation boursière de moins de 2 G\$ au moment du rapport)? (de 1 à 3 points bonis) b) Est-ce que vous considérez que le rapport de l'entreprise mérite des points bonis en vertu de ses efforts pour tenir compte d'facteurs ESG planétaires ? (de 1 à 3 points bonis)	Pour a) veuillez utiliser la liste qui vous a été fournie des entreprises ayant une capitalisation de moins de 2 G\$ au 31 décembre 2016. Pour b), vous pouvez vous référer par exemple, aux objectifs de développement durable des Nations Unies (« SDG ») (http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/) ou encore, aux scénarios de Science Based Targets en lien avec l'objectif de limiter le réchauffement climatique à deux degrés (http://sciencebasedtargets.org/) ou à d'autres références reconnues (veuillez les préciser). Dans tous les cas, l'entreprise doit démontrer qu'elle est plus qu'un simple signataire.

5	= Score total pour la Partie III	
---	----------------------------------	--

125	= Score total pour le rapport	Note : Avec les points bonis, le score peut atteindre 125 points. Ce score sera ramené à un pourcentage.
-----	-------------------------------	--